

Fide Capital introduit le «malus» dans la gestion de portefeuille

Fide Capital rembourse une partie des commissions de gestion en cas de performance négative du portefeuille. La firme met aussi en présence des sociétés émettrices et des investisseurs.

«Les banquiers gagnent toujours, que les marchés soient à la hausse ou à la baisse». Vous avez déjà entendu cette petite phrase? Chez Fide Capital, on l'a entendue à maintes reprises et on tient à se démarquer de la concurrence. Cette société de gestion de patrimoine indépendante, basée à Bruxelles, a mis en place le concept de «malus» en matière de gestion. Ce qui signifie qu'elle rembourse une partie des commissions de gestion en cas de performance absolue négative du portefeuille. «Si le client souffre, nous souffrons avec lui» confie Jean-Marc Legrand et Pierre le Hardÿ de Beaulieu, deux responsables associés de la société. Dans la pratique, la société rembourse 10% des commissions perçues. «J'ai l'habitude de dire que cette année-là, nous ne partons pas en vacances», glisse Jean-Marc Legrand.

Fide Capital est l'ancienne Compagnie de Gestion Privée, créée en 1996. La société a été transformée en 2012, prenant le nom de Fide (pour Financial Design). Mot latin, Fides peut se traduire par «confiance». Et pour la petite histoire, Fide signifie défi en verlan.

Pour inspirer ses choix d'investissement, la société a sélectionné des fonds diversifiés qui ont été meilleurs que les autres avec une certaine constance. Ce sont des fonds dits d'inspiration (fonds Templeton, Ruffer, Flossbach von Storch et Rothschild). Il s'agit ensuite pour Fide Capital de chercher les tendances convergentes entre ces fonds afin d'aboutir à une grille d'investissement. «Si ces fonds ne sont pas d'accord sur l'or, nous n'aurons pas d'or. S'ils surpondèrent le Japon, nous le surpondérons en investissant dans un fonds japonais de JP Morgan, par exemple», explique Jean-Marc Legrand.

«Ce processus avec le renforcement des convictions convergentes et l'élimination des opinions divergentes nous



Jean-Marc Legrand: «Nous avons mis en présence diverses familles et des sociétés émettrices. C'était le cas pour Vivalto.» © DOC

«Si le client souffre, nous souffrons avec lui.»

JEAN-MARC LEGRAND
ASSOCIÉ DE FIDE CAPITAL

donne raison en moyenne quatre fois sur cinq». Et chaque mois, il s'agira de réévaluer la stratégie et de voir si les fonds d'inspiration sélectionnés sont toujours appropriés.

Attention, la mise minimum chez Fide Capital est fixée à 250.000 euros. Avec deux grands profils d'investisseurs, tous deux flexibles, l'un «défensif» avec 100% d'obligations et l'autre «dynamique» avec 75% d'actions et 25% d'obligations.

Si Fide rembourse une partie des commissions en cas de performance négative, dans l'autre sens, elle prend une commission sur la surperformance. La société tient à afficher des tarifs compétitifs et a négocié à cette fin auprès de banques dépositaires. Les droits de garde sont limités à 0,05% et il n'y a pas de droits d'entrée et de frais de sortie, ni de rétrocessions sur les transactions et les fonds. La commission de gestion, seule source de rémunération, pour éviter les conflits d'intérêts, est de 0,7%, pour un portefeuille de 1 million d'euros et dégressive ensuite, ce qui est plus que la moyenne des banques privées. «Mais globalement, notre grille nous permet de réduire les frais de 0,7 à 1,2% par an pour le client, soit pour un portefeuille de 1 million d'euros, une économie de 7.000 à 12.000 euros».

«Club deals»

La société a aussi créé des «club deals» d'investisseurs. Il s'agit de mettre en relation des sociétés et des investisseurs, notamment lors d'émissions obligataires. En 2013-2014, Fide Capital a ainsi mis en présence diverses familles et des sociétés émettrices pour des opérations portant sur 30 millions d'euros.

C'était le cas pour un emprunt de Vivalto, une société qui gère des maisons de repos. «Nous leur avons présenté des investisseurs qui y ont investi 15 millions d'euros. Ce type de club deals permet donc aux investisseurs d'être investis en direct dans des entreprises locales», dit Jean-Marc Legrand. Ce dernier a été administrateur exécutif d'UBS Belgium. Il a aussi occupé divers postes de direction chez ING (anciennement BBL), notamment à Londres et Tokyo.

Meilleures banques

«Une banque saine et une économie saine président de Febelfit semble s'être en 2014, la durabilité ne semble pas acquise»

DOMINIQUE LIESSE

«La rentabilité des banques est en pression», une phrase entendue maintes fois en ce début d'année bancaire et mêlée de Luc Coene, alors président de la Banque nationale.

Certes, il est loisible de comparer les institutions financières. Une rentabilité à double force est de constater que la rentabilité est plutôt en baisse cette année.

Selon les chiffres énoncés par Febelfit sur les fonds propres, la rentabilité est de 8% pour la dernière année. Rik Vandendriessche, président de Febelfit Belgique, souligne que ce chiffre ressort davantage de la difficulté que du dur

«Nous faisons face à une situation qui ont des effets négatifs sur le long terme, comme l'impression d'un taux bas, qui se maintient davantage en 2017», indique-t-il. En ce qui concerne les banques, ont entendu cette année un message dopant via les pénalités de 3% imposées lors de la refinance-ment et de crédits.

Le 1^{er} janvier, Rik Vandendriessche, président de Febelfit

M.L.